

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VS

1.

Débitrice: **Clinique dentaire de Martigny SA**,
Rue des Cèdres 9, 1920 Martigny
2.

Date du sursis concordataire provisoire: 28.02.2013
3.

Durée du sursis concordataire provisoire: 2 mois jusqu’au
01.05.2013
4.

Commissaire provisoire: Me Pierre-Antoine Buchard
5.

Remarques: Le juge informe les intéressés que l'audience pour débattre de la requête de sursis concordataire déposée par Clinique dentaire de Martigny SA aura lieu le 22 avril 2013, à 11h, au Tribunal de district de Martigny, Hôtel de Ville, 2e étage.
Les opposants sont avisés qu'ils peuvent s'y présenter pour faire valoir leurs moyens d'opposition.

TD-Martigny2
1920 Martigny

00876829